

Image not found or type unknown



Suite décision médiation.

Par **angel124**, le **01/09/2014** à **19:51**

Bonjour,

Suite a plusieurs années de pension alimentaire non versées, le mediateur nous a reçu et avons trouver une solution équitable pour recouvrir la dette, décision validée et signée par nous même et le procureur, sauf que mon ex mari n a pas tenu ses engagement et ne me verse toujours rien malgré cette médiation pénale.

Quelles seront les suites face a cette situation ?

Merci de votre aide

Cordialement.